

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MARDI 26 JANVIER 2022

Date d’affichage :	20/01/2022						
Date de convocation :	20/01/2022						
En exercice :	18						
Présent(s) :	9	Absent(s) :	9	Procuration(s) :	5	Votant(s) :	14
Présent(s) : Alain LOURY, Michèle BARY, Patrice LAMBERT, Sabrina FACON, Florence MOULINET, Leila BOUCHROU, Fabien MONCOMBLE, Bruno GUEUX, Laurette NICOLLE							
Absent(s) représenté(s) : Nicolas CEREZA qui donne pouvoir à Alain LOURY ; Jean-François SILVAN qui donne pouvoir à Sabrina FACON ; Morgan BARNIER qui donne pouvoir à Patrice LAMBERT ; Eric CHAUVIN qui donne pouvoir à Patrice LAMBERT ; Jérôme FRANCK qui donne pouvoir à Florence MOULINET							
Absent(s) non excusé(s) : Frédéric BAUVOIS, Joana DASILVA NATARIO, Émilie RITZ, Floriane ROBIN							
Secrétaire de séance : Bruno GUEUX							

L’an deux mil vingt et deux, le 26 janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de DEUX RIVIÈRES, régulièrement convoqué, s’est réuni à la salle du conseil municipal de la mairie de Cravant sous la présidence de Monsieur Alain LOURY, Maire.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT PROCÈS-VERBAL

Le conseil municipal, sur proposition du maire, est appelé à approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 janvier 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l’unanimité des membres présents ou représentés, approuve le procès-verbal du 18 janvier 2022.

Pour 14 - Contre 0 - Abstentions 0

Délibération n° 2022/008

TRAVAUX DE RÉNOVATION/RÉHABILITATION D’UN LOCAL COMMUNAL

Le maire expose le projet de rénovation/réhabilitation du local communal situé 4 rue d’Orléans, dans la perspective de déménager la boutique de la fleuriste de Cravant.

Le maire rappelle que sa délégation est limitée aux marchés d’un montant inférieur à 10 000 € HT.

Une mise en concurrence et la transparence de la procédure du code de la commande publique ayant bien été respectée, il propose de retenir les devis suivants :

Nom de l'entreprise	Détail des travaux	Montant H.T.	Montant T.T.C.
ABM HABITAT	Travaux d'isolation Mise en œuvre de contre cloison de doublage avec laine minérale 120mm Pose de deux portes sécurité incendie Mise en œuvre d'une cloison de distribution Réfection du plafond Placofeu (résistance feu 1 heure)	8 963,53 €	9 859,88 €
Yannick TAPIN	Plomberie Pose et fourniture d'un évier inox 600x600x382mmm Pose et fourniture d'un chauffe eau 50L	1702,00 €	2 042,40 €
Yannick TAPIN	Électricité Pose et fourniture : - d'un tableau électrique - de radiateurs électriques - d'interrupteurs et de prises - de spots LED intérieurs/extérieurs	5 574,71 €	6 689,65 €
TOTAL		16 240,24 €	18 591,93 €

En conséquence, les travaux de rénovation/réhabilitation s'élevant 16 240,24 € HT, font l'objet d'une délibération du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés,

- AUTORISE le maire à signer les devis des travaux de rénovation/réhabilitation du local communal situé 4 rue d'Orléans et tout document s'y afférant ;
- CHARGE le maire à réaliser les démarches nécessaires à la poursuite du projet.

Pour 13 Contre 1 (L. NICOLLE) Abstentions 0

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 3 MARS 2022

Clôture de la séance à 19h30